

Pieds-mains-bouche



Mise à jour
14/11/2024

Autres dénominations

Herpangine

Coxsackievirus

Entérovirus

Informations relatives à
CHUV / Bloc opératoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Entérovirus (Coxsackievirus, Echovirus, Entérovirus)

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Par contact avec la salive, les sécrétions respiratoires



Par contact avec le liquide des vésicules



Par contact avec les selles (voie féco-orale)

Période d'incubation

3 à 7 jours

Durée d'infectiosité



Depuis 2 à 3 jours avant les symptômes et pendant toute la durée de la maladie.



Chez l'enfant, il existe une excrétion virale dans les selles qui peut durer plusieurs semaines

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard

Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT :



Chez les nourrissons et les jeunes enfants encore langés



Ou si patient avec incontinence fécale

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :



Chambre individuelle



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

Durée des mesures

Si Mesures Additionnelles Contact :



Pendant toute la durée de la maladie

Signalétique

Si Mesures Additionnelles Contact :



Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre



Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre



Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre



Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport



Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement



Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Suivi microbiologique



Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire infectiologue ou HPCi

Soins de base

-  Le patient doit être informé de l'excrétion du virus dans les selles et s'astreindre à un lavage minutieux des mains après avoir été à selles
 -  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
 -  Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
 -  Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
 -  Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
 -  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
 -  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Autre



Chez l'enfant, pas de partage de jouets

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre)

Masque de soins

- > Non en systématique
 - > A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

Lunettes de protections

- > Non en systématique
 - > A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Mesures complémentaires

- > Eviction professionnelle du personnel malade à envisager durant la durée de la maladie selon le contexte clinique et le secteur d'activité
 - > Dans tous les cas, les lésions cutanées doivent être couvertes
 - > Contacter la médecine du personnel
-

Nettoyage et désinfection

Matériel et soins

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- A la levée des Mesures Additionnelles :**
- > Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre

-  Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
 -  Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles
-

Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Changer le lit et la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
